

XVIIe siècle ne vivaient pas du *produit réel* de leurs œuvres puisque les œuvres imprimées ne rapportaient à peu près rien; ils vivaient de l'estime que l'on en faisait, parce que l'estime se monnayait, depuis la Renaissance, non plus seulement en cadeaux des puissants, mais en pensions et bénéfices. Il n'était pas besoin qu'un livre se vendit beaucoup pour être lucratif, il suffisait qu'il fût très apprécié.

Au XVIe et au XVIIe siècles, avec des vers, on obtenait couramment abbayes, évêchés même. Ronsard, outre ses pensions, jouissait d'une cure, de deux abbayes et de plusieurs prieurés. Si Marot vécut pauvre, ce fut par sa faute et parce qu'il se mit en brouille avec les autorités.

Pour l'écrivain, se pourvoir d'un protecteur de grande qualité qui fit valoir ses ouvrages, c'était un moyen de se mettre en réputation. Un grand personnage mettait de l'amour propre à afficher un académicien parce qu'il l'appointait. "Cela nous sert dans le monde de mener de ces beaux esprits avec nous," disait un ministre.

C'était alors l'habitude d'inscrire en tête de ses livres les dédicaces les plus obséquieuses et les plus plates afin d'obtenir pensions et présents. L'homme de lettres écrivait le plus naturellement du monde: "Quand je n'aurais pas l'honneur d'être à vous, comme je l'ai, je ne sais personne en France à qui plus justement qu'à vous je puisse présenter le fruit de mes études." De pareilles épîtres se terminaient en général par quelque invite: "Votre magnificence ne refusera pas aux Muses ce que les grands hommes de tous les siècles leur ont accordé."

Ni l'un ni l'autre des deux contractants ne se faisaient illusion, soit sur la sincérité de l'éloge, soit sur le désintéressement du bienfait. Mais c'était un commerce de bons procédés que tout le monde jugeait honorable. Notre siècle n'est pas moins fourni de petites tactiques qui vont au même but par d'autres voies.

C'était affaire entendue que les grands devaient faire vivre les auteurs en renom. Faut-il rappeler l'histoire de Mlle de la Sablière et de son commensal le bon Lafontaine et les fameux vers "Pleurez, nymphes de Veaux," que ce dernier adressa à Fouquet après sa disgrâce? Boileau laissa 268,000 francs de capital, bienfaits du roi habilement ménagés. À sa mort, Racine jouissait de 55,000 francs de revenu. Les écrivains qui voulaient vivre de leurs œuvres étaient mal notés.

Je ne puis souffrir les auteurs renommés, disait Boileau, qui

Mettent leur Apollon aux gages d'un libraire
Et font d'un art divin un métier mercenaire.

Il voulait sans doute faire allusion à Molière qui seul dans ce temps-là vécut de ses pièces.